AVERTISSEMENTS AGRICOLES

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

DLP 11-7-73 549339

PUBLICATION PÉRIODIQUE

ÉDITION DE LA STATION "BRETAGNE" Tél. RENNES (99) 36-01-74

(COTES-DU-NORD, FINISTÈRE, ILLE-ET-VILAINE, MORBIHAN)

Sous-Régisseur de Recettes de la D.D.A. — Protection des Végétaux, Route de Fougères, RENNES

C. C. P. RENNES 9404-94

ABONNEMENT ANNUEL ~~25 F~~ 30 F

Supplément n° 2 au bulletin n° 153 — 9 juillet 1973

CARPOCAPSE DES POMMES ET DES POIRES

Compte tenu, d'une part, des températures très favorables à une grande activité des papillons, d'autre part, des pluies récentes qui ont éliminé une partie des insecticides précédemment appliqués, il y a lieu de renouveler la protection des arbres dans la période du 11 au 13 juillet.

MILDIOU DE LA POMME DE TERRE

Les récentes pluies d'orage ont provoqué de nouvelles contaminations dans les cultures insuffisamment protégées où une extension de la maladie est à craindre très prochainement.

Ceci va se traduire par l'apparition d'une quantité importante de conidies (germes) supplémentaires dont il convient nécessairement de protéger les fanes de pommes de terre par un traitement. Celui-ci sera exécuté dès que possible sur toutes les parcelles dont le défanage n'est pas prévu avant le 17 juillet.

Si la présence de larves de doryphore était constatée, ajouter à la bouillie arti-Mildiou un insecticide efficace contre cet insecte.

MILDIOU ET BOTRYTIS DE L'OIGNON ET DE L'ECHALOTE

Les conditions climatiques de ces derniers jours sont très favorables au développement du Mildiou et du Botrytis.

Ces maladies, qui entraînent une destruction plus ou moins rapide du feuillage, sont souvent aussi à l'origine des pourritures des bulbes en cours de conservation.

Pour éviter ces dommages, un traitement du feuillage s'impose dès réception de cet avis.

Utiliser le Mancozèbe, le Manèbe ou le Propinèbe à raison de 2 Kg/ha. Une meilleure action contre le Botrytis sera obtenue par adjonction à la bouillie de Bénomyl (300 g/ha, soit 600 g de Benlate) ou de Méthylthiophanate (700 g/ha, soit 1 Kg de Pelt 44).

Le traitement sera exécuté de préférence en pulvérisation pneumatique.

Les porte-graines d'oignons devront également être traités suivant les indications ci-dessus.

PUCERONS NOIRS SUR BETTERAVES

Ces insectes se rencontrent actuellement sur betteraves dans diverses parcelles où ils risquent de se multiplier et d'y provoquer des dégâts sensibles.

Il est donc recommandé de bien examiner les cultures de betteraves afin de juger de l'opportunité d'un traitement. Si celui-ci s'avérait nécessaire, utiliser l'un des nombreux insecticides efficaces contre les pucerons (voir bulletin n° 150 de mars 1973).

..../...

P.440

Imprimerie de la Station de Rennes - Directeur-Gérant : L. BOUYX

PUCERONS CENDRES DES CHOUX

Dans les pépinières de choux-fleurs, il convient d'être particulièrement vigilant à l'égard des pucerons qui sont responsables de la transmission des maladies à virus.

La protection doit y être assurée de façon permanente.

Pour les autres espèces de choux, il importe également de bien observer les cultures afin, si nécessaire, de traiter avant la formation des colonies. Pour le choix des produits, se référer au bulletin n° 150 de mars 1973.

ANTHRACNOSE DU HARICOT

Cette maladie est due à un champignon qui s'attaque à tous les organes aériens. Les symptômes s'extériorisent par l'apparition de taches brun-foncé, souvent auréolées de rouge violacé.

Sur variétés sensibles, les traitements doivent être préventifs et débuter au stade 2 feuilles, à défaut au stade "bouton floral". Un autre traitement sera effectué au début de la formation des filets.

Les pulvérisations seront exécutées avec l'un des produits ci-après, employé à la dose de 2 Kg de matière active par hectare : Captane, Folpel, Mancozèbe, Manèbe, Thirame, Zinèbe, Zirame ou alors avec le Bénomyl à 300 g m.a./ha (soit 600 g de Benlate), le Méthylthiophanate à 700 g m.a./ha (soit 1 Kg de Pelt 44).

PUCERONS NOIRS DES HARICOTS

Ils se manifestent actuellement dans certaines cultures. Seule l'observation permettra de juger de l'opportunité d'une intervention. En cas de besoin, utiliser l'un des produits préconisés sur cultures légumières dans le bulletin n° 150 de mars 1973.

MILDIOU DE LA TOMATE

Les conditions atmosphériques favorables à l'extension du Mildiou sur pommes de terre font qu'il y a maintenant des risques de contamination sur tomates de plein air.

En conséquence, il est conseillé d'effectuer un traitement contre cette maladie au cours de la période du 11 au 13 juillet, durant laquelle les conidies (germes) seront particulièrement abondantes.

TEIGNE DU POIREAU

Cet insecte s'est montré assez actif depuis quelques temps, notamment dans la région de St-Malo où les premiers dégâts de "vers" ont été constatés.

Il est donc nécessaire de bien examiner les cultures et, si la présence de jeunes larves était observée, d'effectuer une pulvérisation avec l'un des produits suivants, auquel on adjoindra un mouillant :

- azinphos : 40 g de m.a./hl
- bacillus thuringiensis (40 g/hl de bactospéïne à 6.000 U.A. AK/mg)
- carbaryl : 75 g de m.a./hl
- chlorfenvinphos : 40 g de m.a./hl
- lindane : 30 g de m.a./hl
- malathion : 75 g de m.a./hl
- méthidathion : 30 g de m.a./hl
- parathion éthyl : 25 g de m.a./hl
- parathion méthyl : 40 g de m.a./hl
- phosalone : 60 g de m.a./hl
- tétrachlorvinphos : 150 g de m.a./hl

Les Ingénieurs chargés des Avertissements Agricoles

G. PAITIER et G. CHARPENTIER

L'Ingénieur en Chef d'Agronomie
Chef de la Circonscription phytosanitaire
"Bretagne"

J. DELOUSTAL

__Dernière note__ : Supplément n° 1 au bulletin n° 153 du 27 juin 1973.